

**MASTER FINANCES DES COLLECTIVITES TERRITORIALES
ET DES GROUPEMENTS**

LES FINANCEMENTS EUROPEENS

Objectifs : permettre aux étudiants de :

- Maîtriser les mécanismes d'attribution des financements dans le cadre communautaire
- Distinguer les directions compétentes pour obtenir les informations
- Monter un dossier dans le cadre des fonds structurels
- Utiliser les dispositifs relatifs aux programmes d'initiatives communautaires

PLAN

INTRODUCTION

Section 1 La dimension historique du cadre budgétaire européen

- § 1 Une absence d'autonomie budgétaire (1957-1975)
- § 2 Une politique budgétaire en construction (1975-1992)
- § 3 Une politique budgétaire intergouvernementale (1992-2014)
- § 4 Un cadre financier en débat (2014-2020)

Section 2 Les enjeux du financement de l'UE

- §1 Les enjeux juridico-politiques
- § 2 Les enjeux économique-financiers

PARTIE I : LE FINANCEMENT PAR LA POLITIQUE DE COHESION ECONOMIQUE ET SOCIALE

CHAPITRE 1 L'organisation générale des financements

Section 1 Le cadre juridique du financement

§ 1 Les textes de base

- A) L'impressionnisme des traités originels
- B) La consécration de la politique régionale

§2 Le dispositif juridique dérivé

- A) Les règlements
- B) Les directives

Section 2 Le dispositif financier

§ 1 L'organisation générale des co-financements

A) Le dispositif de la politique régionale 2007 - 2013

- 1) L'objectif 1
- 2) L'objectif 2
- 3) L'objectif 3

B) Les dispositifs spécifiques

- 1) La contractualisation
- 2) L'appel à concours

§ 2 Le financement par les fonds structurels

- A) Les principes directeurs de l'Union
- B) Les moyens d'intervention

- 1) Le Fonds social européen (FSE)

2) Le Fonds européen de développement régional
(FEDER)

3) Le FEADER

4) Le Fonds européen de la pêche (FEP)

5) Les prêts de la Banque européenne
D'investissement (BEI)

CHAPITRE 2 La construction du dossier

Section 1 Le déroulement de la procédure

§ 1 La programmation

A) La démarche de programmation

B) La composition du dossier

§ 2 Le respect des contraintes issues de l'UE

A) L'environnement

B) La Politique agricole commune

C) La concurrence

D) Les marchés publics

E) L'égalité des chances hommes
Femmes

Section 2 La gestion du dossier

§ 1 Le dépôt

§2 La décision

§3 Le versement des fonds

PARTIE II LE FINANCEMENT PAR LES POLITIQUES SECTORIELLES

CHAPITRE 1 Le financement de projets à dimension culturelle

Section 1 La formation professionnelle et l'éducation

§ 1 Le rôle spécifique du FSE

- A) Les objectifs
- B) Le fonctionnement et les investissements

§ 2 Les programmes

Section 2 La coopération en matière culturelle

§ 1 Le financement des projets culturels des collectivités

- A) La mobilisation des fonds
- C) L'article 10 du FEDER

§ 2 L'introduction dans des projets européens

- A) La mise en valeur du patrimoine culturel européen
- B) Les initiatives en faveur de la création

§3 Les critères retenus

- A) Les critères d'éligibilité
- B) Les critères d'exclusion

CHAPITRE II Le financement de projets d'aménagement du territoire

Section 1 La ruralité

§ 1 Le dispositif juridique et financier

- A) Les zones éligibles
- B) Son objectif et son contenu

§ 2 La mise en œuvre du programme

- A) Les critères de sélection

B) Les modalités d'information des bénéficiaires

Section 2 Les programmes en faveur des zones urbaines

§ 1 Les programmes URBAN

A) Les objectifs

B) Les critères vecteurs de financement

§ 2 La politique de cohésion et la politique de la ville

A) Les initiatives de la Commission

B) Les financements de la rénovation urbaine
(Jaspers, Jessica...)

CONCLUSION GENERALE